Téléphonie Mobile
Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :			
Opérateur	Orange	**Arrdt**	8ème
Nom de site	OSMSLA_MIROMESNIL_RF	**Numéro**	00000120U89-19
Adresse du site	11, rue des Saussaies	**Hauteur**	R+5 (22,35m)
Bailleur de l'immeuble	Ministère de l'Intérieur	**Destination**	Bureaux
Type d'installation	**Ajout des fréquences 700MHz et 3500MHz pour la 5G**		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts Fréquence 700MHz pour la 5G seule en faisceau fixe 3 réazimutages : 113°→100°;230°→220° et 342°→340°;2 azimuts supprimés :51° et 306° Réallocation des fréquences 1800MHz 2G→4G et 2100MHz 3G→4G SFR (0°, 120° et 240°) et Free (0°, 130° et 240°) présents		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier	
Date de validation de la version précédente du dossier	2018
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	21/07/2025
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	20/09/2025

Objet de la demande			
Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de la pérennisation de la qualité de service de son réseau de radiocommunication, Orange est conduit à modifier un relais sur la terrasse du bâtiment situé au 11 rue des Saussaies dans le 8ème arrondissement de Paris		
Détail du projet	Remplacement des 6 antennes à faisceau fixe sur un site existant 2G/3G/4G par 3 antennes à faisceau fixe émettant sur les fréquences 700MHz (ajout pour la 5G seule), 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz, et ajout de 3 antennes à faisceau orientable émettant sur 3500MHz (5G), orientées vers les azimuts 100°, 220° et 340°		
Distance des ouvrants	Trappe d'accès à la terrasse à 8m	**Vis-à-vis (25m)**	Néant
Estimation par azimut	2G/3G/4G/5G : 100°< 5V/m ; 220°< 5V/m ; 340°< 4V/m 5G : 100°< 1V/m ; 220°< 1V/m ; 340°< 1V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	Azimuts 100°/220° : 30,35m en faisceau fixe et 32,90m en faisceau orientable Azimut 320° : 32,35m en faisceau fixe et 34,90m en faisceau orientable		

Incidence visuelle	
Description des antennes et intégration paysagère	Les antennes seront installées sur de nouveaux tubes et bras de déport
Zone technique	Installée sur une plateforme métallique, elle sera réaménagée et invisible depuis la voie publique

Date :	**Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :**	
Avis Mairie d'arrondissement :		**Favorable** ❐ **Défavorable** ❐ **Ne se prononce pas** ❐

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

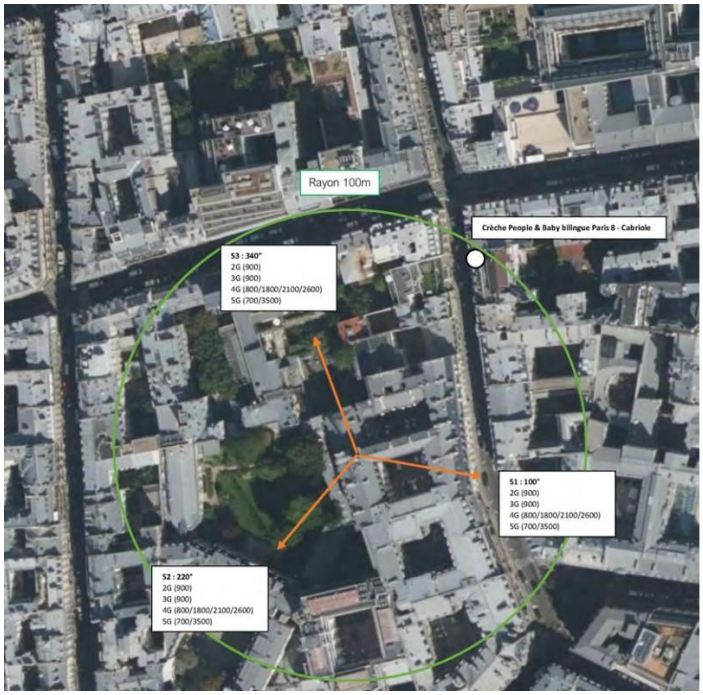

Liste des établissements particuliers dans un rayon de 100 m : adresse et estimation du champ maximum reçu pour chacun d'entre eux

Nom et type	Adresse	Hauteur (en m)	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui/non)	Distance / antenne la plus proche (en m)	Estimation du niveau maximum de champ reçu (en V/m)
Crèche People & Baby bilingue Paris 8 - Cabriole ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS	14 RUE CAMBACERES, 75008 PARIS	R+4 - 12m	Non	85.00	0.80

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

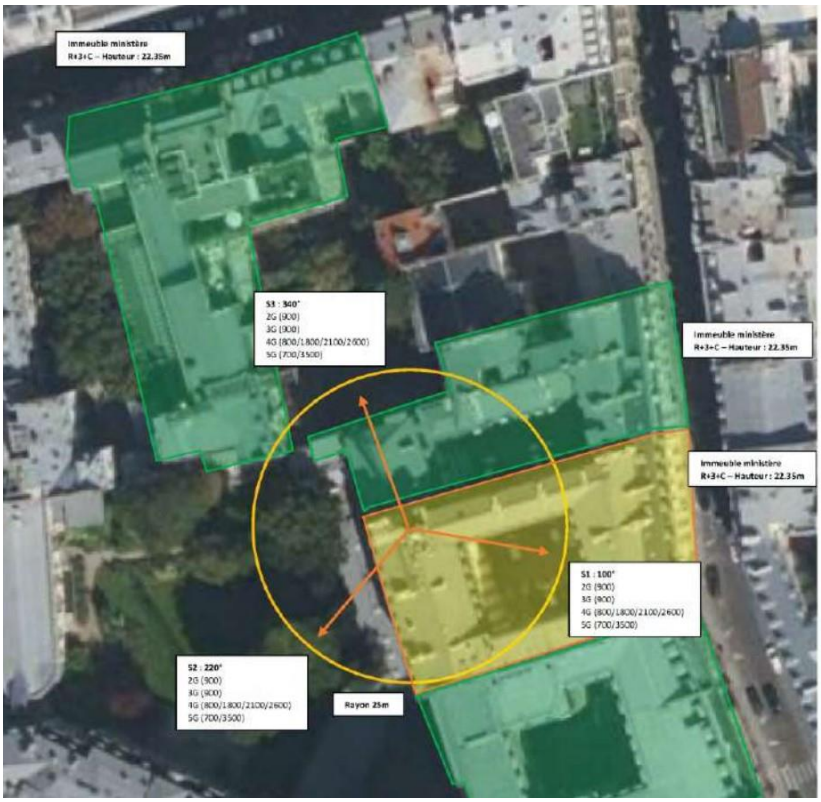

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour la 2G/3G/4G/5G Faisceau fixe

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 100, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50 m.

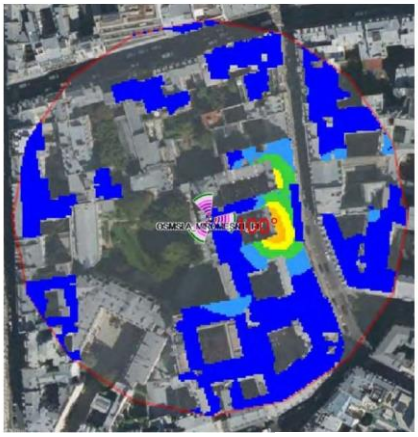

Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 220, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50 m.

Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceau fixe :

	Azimut 100°	Azimut 220°	Azimut 340°
Niveau Maximal (V/m)	entre 4 et 5	entre 4 et 5	entre 3 et 4
Hauteur (en m)	22.50	22.50	22.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 100, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50 m.

Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	
Entre 5 et 6 V/m :	
Entre 4 et 5 V/m :	
Entre 3 et 4 V/m :	
Entre 2 et 3 V/m :	
Entre 1 et 2 V/m :	
Entre 0 et 1 V/m :	

Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceaux_orientables :

	Azimut 100°	Azimut 220°	Azimut 340°
Niveau Maximal (V/m)	entre 0 et 1	entre 0 et 1	entre 0 et 1
Hauteur (en m)	22.50	28.50	28.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT

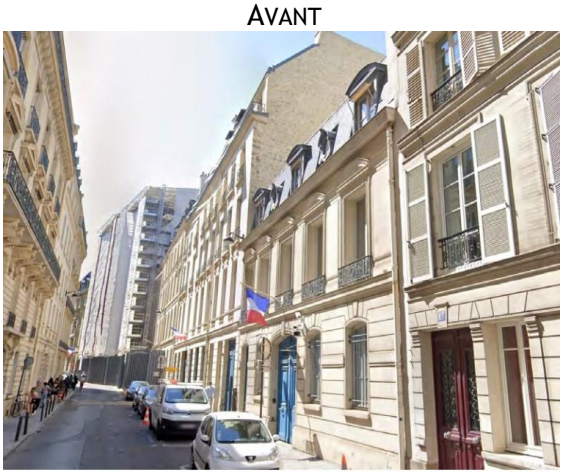

APRÈS

PAS D'IMPACT VISUEL DEPUIS LA RUE

Vue des Azimuts

Azimut 100°

Azimut 220°

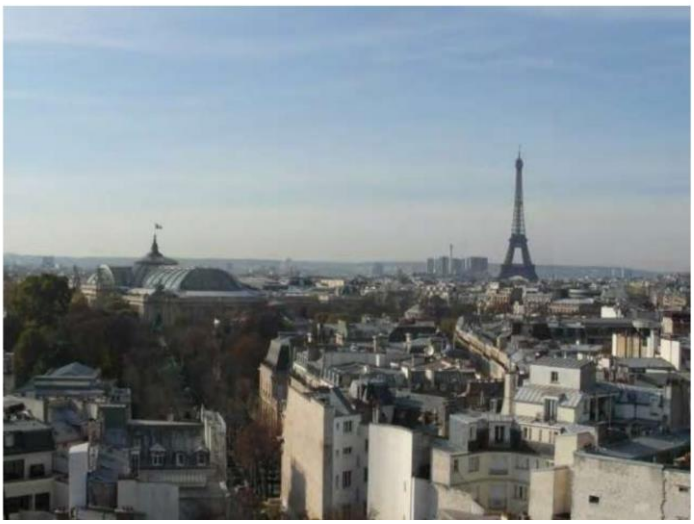

Azimut 340°